

TOURNESOLS MAYENNAIS : UNE SOLUTION POUR L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE COMMUNE !



Tournesols Mayennais va lancer plusieurs **projets photovoltaïques au sol inférieurs à 250 kVA** en Mayenne. Ces projets, validés par les communes concernées, permettront de **sécuriser un approvisionnement en énergie renouvelable pour plusieurs centaines de foyers.**

COMMENT TRAVAILLE TOURNESOLS MAYENNAIS ?



Tournesols Mayennais identifie, développe, finance et exploite des projets d'installations de centrales photovoltaïques au sol en Mayenne. Elle cible des **terrains délaissés, des friches, d'anciennes décharges** etc. d'une surface minimum de **3000 m²**.

La spécificité de sa démarche : **associer étroitement citoyens et acteurs locaux** dès la naissance des projets et jusqu'à leur financement et leur exploitation.

UNE CENTRALE 250 kVA EN UN COUP D'OEIL



Couvre 3000 m² minimum, soit **la moitié d'un terrain de football** ou **3 piscines olympiques**



Produit l'équivalent de la consommation électrique de **100 foyers**



Raccordée en régime **basse tension (BT)**



Installée au **sol**

DES ACTEURS LOCAUX ET CITOYENS POUR DES PROJETS VERTUEUX

La société **Tournesols Mayennais** a été créée par trois acteurs :

- Enercoop Pays de la Loire (60% du capital)
- Énergie Partagée Investissement (20% du capital)
- Société Énergie Mayenne (20% du capital)

Assemblée générale de la coopérative
Juin 2022



ENERCOOP PAYS DE LA LOIRE

Fournisseur coopératif d'électricité renouvelable (100 000 clients), Enercoop sécurise sa production d'électricité d'origine renouvelable en développant des projets sur les territoires.

Elle développe des projets **respectueux de l'environnement** et de **l'humain** en **donnant une place importante** aux **acteurs locaux** et aux citoyens.



LA SOCIÉTÉ ÉNERGIE MAYENNE

La Société Énergie Mayenne a deux objectifs :

- la **solarisation** de la Mayenne tous segments confondus (toitures, ombrières et sol) ;
- la mobilisation d'un **maximum de communes** vers **l'autonomie énergétique des territoires**.



ENERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT

Outil financier d'investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable, EPI permet de :

- **réunir les fonds propres nécessaires** au lancement d'un projet et d'en garder la **maîtrise citoyenne** ;
- **consolider le projet sur la durée** et de faciliter l'obtention d'un financement bancaire.

POUR CONTACTER TOURNESOLS MAYENNAIS

Enercoop Pays de la Loire

02 55 59 01 80 - production@pdl.enercoop.fr

Société Énergie Mayenne

07 56 06 09 32 - christophe.lemarie@te53.fr